DECLARATION PREALABLE
CAP ADJOINT ADMINISTRATIF 27 NOVEMBRE 2015

Paris, le 27 novembre 2015

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAP,

Nous voulons dénoncer les conditions de travail néfastes que nous subissons depuis la tenue de la 1re CAP le 6 novembre.

Aujourd'hui, nous sommes réunis en séance plénière avec, en point principal à l'ordre du jour, les tableaux d'avancement en adjoint administratif principal 1re classe. L'ordre du jour des 2 CAP prévues en novembre a donc été inversé et nous en avons été informés tardivement.

Concernant les ratios de promotion, ils doivent être revus à partir de cette année. Comme nous l'indiquions lors de la CAP de mutation du 10 juin 2015, notre inquiétude exprimée lors de cette CAP est confirmée puisqu'aujourd'hui, nous n'avons toujours pas confirmation des taux demandés. Vous comprendrez aisément qu'il nous est difficile de travailler dans ces conditions, et nous sommes bien conscientes qu'il en est de même pour les agents concernés à la DRH. Vos services ont organisé une réunion à ce sujet le 3 septembre dernier à laquelle la CGT a participé pleinement en démontrant notamment que pour plusieurs grades les taux devaient être revus largement à la hausse vu la situation de blocage de certains agents. Une note a été remise en séance. Nous déplorons qu'il n'y ait à priori pas d'augmentation pour la promotion en adjoint administratif principal 2e classe.

Dès ce mois-ci, le nouveau système de primes, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) est mis en place pour les adjoints administratifs et sera donc effectif sur la paie de novembre. Par contre, les agents n'ont été destinataires d'aucune information individuelle et notamment pas d'info quant au groupe dans lequel ils sont classés. Vous communiquez via le site PACO en indiquant « la bascule est finalisée », « c'est chose faite pour les adjoints administratifs et techniques », « les agents concernés recevront un courrier de la DRH précisant les modalités de leur passage au RIFSEEP d'ici la fin de l'année ». Il est inadmissible de constater que les agents recevront l'info après coup !

Comme nous l'avions déjà indiqué, avec ce système, on peut craindre la restriction des mobilités dans la mesure où il y aura les postes bien dotés et les autres moins bien rémunérés. Par contre le nombre de recours risquera d'accroitre ! Les agents ne doivent pas se tromper : ce système inégalitaire créera de l'incompréhension car il se fait à budget constant. Comment peut-on laisser croire aux agents qu'il y aurait revalorisation du montant des primes ? Pourquoi, tout d'un coup, y aurait-il de l'argent pour le dispositif RIFSEEP ?

Une fois encore, nous traversons une période anxiogène et cela se traduit par un nombre croissant d'agents confrontés à la souffrance au travail. La réforme territoriale et les diverses restructurations qu'elle engendre ne rend pas le climat serein. La mise en place de baromètres sociaux, d'abord localement, puis aujourd'hui au plan national ne résoudra pas la crise que connait nos services. **Ce sont des postes dont nous avons besoin !**

Nous vous demandons d'obtenir les ratios de promotion sans délai et le déblocage du point d'indice gelé depuis 2010.